



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises

Question écrite n° 16866

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des chômeurs indemnisés qui optent pour la création d'entreprise. Il souhaiterait en effet connaître l'opinion du Gouvernement sur l'instauration d'un système de cotisation chômage réduite pour les créateurs d'entreprise qui leur permettrait de reprendre leurs droits aux ASSEDIC si leur entreprise dépose le bilan. Un tel système présenterait l'avantage de ne pas pénaliser ceux qui font le choix d'entreprendre, mais au contraire d'inciter à la création d'entreprise.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16866

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 1998, page 3859